

OCP PUBLIE SES RÉSULTATS À FIN DÉCEMBRE 2020

Casablanca, le 25 Mars 2021 – OCP S.A. (« OCP », ou le « Groupe »), acteur majeur de l'industrie des engrais, publie aujourd'hui ses résultats à fin décembre 2020.

COMMENTAIRE DU MANAGEMENT

« OCP a réalisé une croissance significative en 2020, une année marquée par un environnement économique sans précédent. Cette performance, soutenue par une demande en forte progression pour les engrais phosphatés, vient illustrer la flexibilité et l'agilité du Groupe. Les efforts considérables de l'ensemble de nos collaborateurs et leur engagement indéfectible ont permis d'assurer notre continuité opérationnelle tout au long de la pandémie. Nous sommes confiants que cet effort collectif continuera d'être le moteur de notre succès à l'avenir », a déclaré M. Mostafa Terrab, Président-Directeur Général.

« Les résultats annuels du Groupe ont affiché une croissance significative d'une année sur l'autre, avec une forte progression des principaux indicateurs financiers. Grâce à son excellence opérationnelle, OCP a réussi à maximiser la création de valeur tout en s'appuyant sur sa flexibilité industrielle ainsi que sa force de frappe commerciale qui répond à la demande croissante des principaux marchés importateurs.

Les résultats de 2020 bénéficient d'une amélioration des conditions de marché, illustrée par l'augmentation progressive des prix. La hausse des exportations d'engrais, couplée à la baisse des prix des matières premières ainsi que notre stratégie de réduction de coûts, ont contribué à la progression substantielle du levier opérationnel en 2020. De fait, l'EBITDA a progressé de 22%, le chiffre d'affaires a cru de 4% et notre marge d'EBITDA s'est appréciée de de cinq cents points de base, en nette progression par rapport au niveau de l'année précédente.

Le pilotage strict de nos coûts à travers un certain nombre d'initiatives ciblées était au centre de la stratégie du Groupe pour faire face aux conséquences de la COVID-19. L'impact de ces mesures se reflète dans les résultats de 2020 et nous comptons les maintenir post-pandémie », a noté M. Terrab.

CHIFFRES CLÉS

- Chiffres clés à fin Décembre 2020

- Le Chiffre d'affaires s'est élevé à 56 182 millions de dirhams contre 54 092 millions de dirhams en 2019.
- La marge brute a atteint 36 426 millions de dirhams contre 34 225 millions de dirhams réalisés un an plus tôt. Le taux de marge brute s'est établi à 65% en 2020.
- L'EBITDA a atteint 18 657 millions de dirhams en hausse par rapport aux 15 333 millions de dirhams réalisés en 2019.
- La marge d'EBITDA s'est améliorée pour s'établir à 33% contre 28% en 2019.
- Les dépenses d'investissements ont totalisé 9 566 millions de dirhams contre 13 964 millions de dirhams réalisés en 2019.

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS A FIN DÉCEMBRE 2020

Les conditions du marché se sont progressivement améliorées tout au long de 2020, soutenues par une forte demande des principales régions consommatrices. Après une forte baisse des prix vers fin 2019, les prix des engrais phosphatés ont entamé une tendance haussière dès le premier trimestre de 2020, qui s'est poursuivie tout au long de l'année. La hausse des prix des récoltes et l'amélioration des conditions météorologiques ont stimulé la demande, en particulier en Inde, grâce à une bonne mousson, et aux États-Unis, où la hausse de la consommation a été en grande partie satisfaite par des stocks élevés constitués au cours des deux années précédentes.

Malgré la baisse des prix d'une année sur l'autre sur les trois segments, OCP a affiché une hausse du chiffre d'affaires de 4% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 56 182 millions de dirhams. Cette performance s'explique principalement par la hausse des volumes exportés d'engrais et de roche par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaires de la roche a diminué de 2% en 2020, en raison de la baisse des prix combinée à un mix produit moins favorable. Le recul des prix a été contrebalancé aussi bien par la hausse des volumes exportés, principalement vers l'Europe et l'Amérique latine, que par la fermeture de certaines unités de production dans le monde en raison de l'impact de la Covid-19.

Le chiffre d'affaires de l'acide phosphorique était en baisse de 14% par rapport à l'année précédente, impacté aussi bien par la baisse des prix que des volumes. Les volumes de vente ont reculé principalement en Asie, notamment en Inde, où les mesures mises en place pour limiter la propagation de la pandémie ont entraîné une diminution de la production locale d'engrais.

Malgré la baisse des prix, le chiffre d'affaires des engrais phosphatés a augmenté de 12% par rapport à l'année précédente. Cette progression résulte principalement de la hausse des volumes exportés, tirés par une forte demande, notamment en Inde et au Brésil. En effet, l'Inde a significativement augmenté sa consommation d'engrais sur fond de bonne mousson et de baisse de la production locale ; et au Brésil, le pouvoir d'achat des agriculteurs, soutenu par la hausse des prix des récoltes, a encouragé des importations plus importantes.

En outre, sur le volet des intrants, OCP a su s'appuyer sur l'efficacité de sa stratégie d'approvisionnement qui a été d'avantage favorisée par la baisse générale des prix du soufre et de l'ammoniac en 2020. Les prix du soufre ont été impactés par des niveaux de stocks élevés en Chine et par l'augmentation des capacités de production, en particulier en Russie, en Arabie saoudite et au Koweït. Les prix de l'ammoniac ont suivi la même tendance baissière du fait de la montée en puissance de nouvelles capacités de production aux États-Unis, en Russie et en Indonésie.

La marge brute pour la période s'est élevée à 36 426 millions de dirhams contre 34 225 millions de dirhams un an plus tôt, la baisse des prix des intrants, principalement le soufre, ayant largement neutralisé la baisse des prix sur les trois segments de la roche, de l'acide et des engrais.

L'EBITDA a enregistré la croissance la plus significative avec une hausse de 22% d'une année sur l'autre, pour s'établir à 18 657 millions de dirhams contre 15 333 millions de dirhams en 2019. La hausse des ventes, ainsi que l'efficacité opérationnelle du Groupe se sont traduits par une solide marge d'EBITDA de 33%.

A fin Décembre 2020, le résultat d'exploitation est en légère baisse et s'établit à 6 262 millions de dirhams contre 6 362 millions de dirhams en 2019. Cette baisse résulte principalement de la charge non récurrente de 3 milliards de dirhams relative à la contribution d'OCP au Fonds Spécial national dédié à la pandémie Covid-19, constatée au second trimestre 2020.

L'endettement financier net s'est élevé à 52 324 millions de dirhams avec un ratio de levier financier ajusté de 2,82 au 31 décembre 2020.

CONTACT

Mme Ghita LARAKI
Responsable Relations Investisseurs
Tél : (+212) 5 22 92 41 83
E-mail : G.laraki@ocpgroup.ma





ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2020

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

Comptes consolidés au 31 décembre 2020 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2020 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant :

<http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

Note 1 - Principes comptables

1.1. BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers consolidés du Groupe OCP sont préparés depuis 2008 en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par l'«International Accounting Standards Board (IASB)» et par l'«IFRS Interpretations Committee» et qui ont été adoptées par l'Union Européenne. Les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2020 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 mars 2021.

Les principes comptables retenus au 31 décembre 2020 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2019, à l'exception de l'évolution de la présentation des états financiers consolidés décrite ci-après et des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne applicables à partir du 1^{er} janvier 2020 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe).

1.2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2020

Les normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2020 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe OCP au 31 décembre 2020. Elles concernent principalement :

- La *définition d'une activité (amendements à IFRS 3)* : les amendements ont restreint et clarifié la définition d'une activité et visent à assister les préparateurs à déterminer si une acquisition doit être comptabilisée comme un regroupement d'entreprises (acquisition d'activité) ou comme une acquisition d'actifs.
- La *définition du terme significatif (amendements à IAS 1 et IAS 8)* : les amendements clarifient la définition du terme « significatif » et la manière dont il convient de l'appliquer en incluant dans la définition les précisions qui figuraient jusqu'à présent ailleurs dans les normes IFRS.
- La *réforme IBOR et ses impacts sur l'information financière – Phase 1* : amendement à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 dans le cadre de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

2.1. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Contribution d'OCP à la lutte contre la pandémie de Covid-19

Afin d'atténuer l'impact du coronavirus sur l'économie nationale, le Maroc a décrété, conformément aux instructions royales, la création d'un fonds spécial pour faire face à la pandémie de COVID-19. Dans un esprit de solidarité et de patriotisme et en tant qu'acteur national de premier plan, le Groupe OCP a octroyé 3 milliards de dirhams à ce fonds, renforçant ainsi l'effort citoyen commun de plusieurs entreprises et autres contributeurs.

COVID-19 : La stratégie du Groupe face à la crise mondiale

Depuis le début de l'année 2020, OCP opère à un rythme normal et ce malgré le déclenchement de l'état d'urgence sanitaire lié à la COVID-19.

En effet, OCP continue de servir ses clients sur le marché national et international dans le cadre d'un Plan de Continuité d'Activité qui permet le maintien des opérations de production minière et chimique sur tous ses sites, à cadence usuelle, tout en garantissant la sécurité et la santé des collaborateurs.

Au niveau logistique, OCP maintient une activité de chargement et de déchargement normale, en coordination avec les autorités portuaires, et en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies, pour assurer une continuité.

Le secteur d'activité du Groupe, étant hautement stratégique dans la chaîne de sécurité alimentaire mondiale, il est à ce jour épargné par les différentes dispositions sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 et les conséquences économiques qui en découlent à l'international.

Depuis le début de la crise, de nombreux gouvernements ont reconnu les engrais comme un produit ou une industrie « essentielle », mettant en œuvre les politiques nécessaires pour garantir que la chaîne d'approvisionnement en engrais puisse continuer à fonctionner correctement.

Affaire MOSAIC Company

Mosaic Company (« Mosaic »), concurrent du Groupe OCP notamment sur le marché américain, a initié une requête en date du 26 juin 2020 auprès du Département du Commerce des États-Unis (« DOC ») et de la Commission du Commerce International des États-Unis (« ITC ») alléguant que les importations d'engrais phosphatés en provenance du Maroc et de Russie ont été subventionnées et que ces subventions causent ou menacent de causer un préjudice significatif à l'industrie locale, dont Mosaic fait partie.

À la suite de l'introduction de la requête par Mosaic, le DOC a décidé le 16 juillet 2020 d'initier une investigation. À la suite des différentes phases de l'investigation, le DOC a publié sa décision finale le 9 février 2021 relative à l'existence de subventions passibles de droits compensateurs fixés à 19,97% *ad valorem*. L'ITC a également conclu le 11 mars 2021 à l'existence d'un préjudice du aux importations en provenance du Maroc et de la Russie. L'ordonnance finale concernant les droits compensateurs est attendue d'ici la fin du mois de mars, et elle sera suivie de la publication par l'ITC des fondements de sa décision de manière publique au plus tard le 13 avril 2021.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

2.2. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Comme précédemment mentionné dans les faits marquants relatifs à l'affaire Mosaic, la décision de l'ITC fixant les droits compensateurs à 19,97 % constitue le principal événement postérieur à la clôture.

Note 3- États financiers consolidés

3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits des activités ordinaires	56 182	54 092
Production stockée	(1 633)	1 901
Achats consommés	(18 123)	(21 768)
Charges externes	(8 224)	(9 738)
Charges de personnel	(9 099)	(9 213)
Impôts	(306)	(319)
Résultats des co-entreprises	342	360
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	(435)	(68)
Autres produits et charges récurrents	(48)	86
EBITDA	18 657	15 333
Amortissements et pertes de valeur	(8 196)	(7 467)
Résultat opérationnel récurrent	10 461	7 866
Autres produits et charges non récurrents	(4 199)	(1 504)
Résultat opérationnel	6 262	6 362
Coût d'endettement financier brut	(2 437)	(1 988)
Produits financiers des placements	266	477
Coût d'endettement financier net	(2 171)	(1 511)
Résultat de change sur dettes et créances financières	654	50
Autres produits et charges financiers	(449)	(161)
Résultat financier	(1 966)	(1 622)
Résultat avant impôt	4 295	4 741
Impôts sur résultat	(904)	(1 725)
Résultat net de la période	3 391	3 016
Résultat net part du Groupe	3 231	2 843
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle	160	173
Résultat de base et dilué par action en dirhams	34,34	29,56

3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(En millions de dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	3 391	3 016
Écarts actuariels	(301)	(711)
Impôts	61	143
Éléments non recyclables en résultat	(239)	(568)
Écarts de conversion	(128)	(37)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	1 474	(55)
Impôts	(336)	12
Éléments recyclables en résultat	1 010	(80)
Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres	771	(647)
Résultat global consolidé	4 162	2 368
<i>Dont part du Groupe</i>	<i>4 002</i>	<i>2 195</i>
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	<i>160</i>	<i>173</i>

^(*) Les variations de juste valeur des couvertures de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres pour la part efficace de la couverture. Les gains et pertes accumulés en capitaux propres sont rapportés en résultat au moment où le flux de trésorerie couvert impacte le résultat.

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie & Equivalents de trésorerie	6 428	13 487
Actifs financiers de trésorerie	7	573
Stocks	13 552	14 996
Créances clients	8 657	8 142
Autres actifs courants	17 689	15 124
Total actifs courants	46 333	52 323
Actifs non courants		
Actifs financiers non courants	1 119	1 021
Participation dans les co-entreprises	5 286	3 882
Actifs d'impôt différé	620	79
Immobilisations corporelles	109 493	108 464
Immobilisations incorporelles	2 476	1 095
Total actifs non courants	118 994	114 542
Total Actif	165 326	166 864

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts et dettes financières courants	11 795	7 267
Provisions courantes	448	353
Dettes commerciales	15 332	15 010
Autres passifs courants	5 661	6 383
Total passifs courants	33 236	29 014
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières non courants	46 964	52 292
Provisions non courantes pour avantages au personnel	5 646	5 380
Autres provisions non courantes	591	519
Passifs d'impôt différé	1 295	1 031
Autres passifs non courants	3	
Total passifs non courants	54 500	59 223
Capitaux propres - part du Groupe		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	45 927	47 364
Résultat net - part groupe	3 231	2 842
Capitaux propres - part du Groupe	76 143	77 191
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	1 447	1 436
Total Capitaux propres	77 591	78 627
Total passif et capitaux propres	165 326	166 864

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
EBITDA	18 657	15 333
Subventions et dons accordés ⁽¹⁾	(3 963)	(1 140)
Autres charges et produits non courants	(68)	(51)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	(23)	(91)
Résultats des co-entreprises	(342)	(360)
Autres	(895)	(652)
Marge brute d'autofinancement	13 366	13 039
Incidence de la variation du BFR	(2 287)	248
Stocks	1 324	(1 777)
Créances commerciales	(546)	2 142
Dettes commerciales fournisseurs	(38)	1 506
Autres actifs et passifs courants	(3 027)	(1 622)
Impôts versés	(1 288)	(1 291)
Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	9 791	11 996
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(9 566)	(13 964)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	174	29
Placements financiers nets	(58)	5 032
Incidence des variations de périmètre ⁽²⁾	(947)	
Acquisition d'actifs financiers	(32)	(373)
Cession d'actifs financiers	3	
Dividende reçus	158	285
Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(10 269)	(8 990)
Émission d'emprunts	7 750	6 228
Remboursement d'emprunt	(6 689)	(6 765)
Coupons TSDI	(410)	(414)
Intérêts financiers nets versés	(2 550)	(2 199)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(4 461)	(3 346)
Dividendes payés aux minoritaires	(170)	(170)
Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	(6 530)	(6 666)
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	(44)	(3)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(7 051)	(3 663)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	13 477	17 140
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	6 425	13 477
Variation de la trésorerie nette	(7 051)	(3 663)

⁽¹⁾ Le Groupe OCP a octroyé un don de 3 milliards de dirhams au Fonds spécial contre la Covid 19. Ce don a pour objet de contribuer aux efforts de l'État pour la lutte contre la propagation de la pandémie et ses conséquences sur l'économie nationale.

⁽²⁾ MHC (Maghreb Hospitality Company) étant une joint-venture créée par OCP et le Fonds Hassan II pour le développement social et économique, comme un centre national au service du développement du secteur hôtelier au Maroc.

3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Ecart actuariel ⁽¹⁾	Titres super subordonnés ⁽²⁾	Autres réserves consolidées	Écart de conversion	Actifs financiers réévalués à la juste valeur par capitaux propres ⁽³⁾	Quotes part de gains et pertes comptabilisées en capitaux propres (variation CFH) ⁽⁴⁾	Résultat net	Total capitaux propres - Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle ⁽⁵⁾	Total capitaux propres
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2019	8 288	18 698	(2 676)	9 489	40 570	(236)	(521)	(250)	5 425	78 787	1 430	80 218
Affectation du résultat de l'exercice 2019					5 425				(5 425)			
Résultat global consolidé de l'exercice 2019			(568)			(37)		(43)	2 843	2 195	173	2 368
Coupons titres super subordonnés				(414)						(414)		(414)
Variation de périmètre												
Dividendes versés					(3 346)					(3 346)	(170)	(3 516)
Autres					(31)					(31)	2	(29)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618	(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627
Capitaux propres au 1^{er} Janvier 2020	8 288	18 698	(3 244)	9 075	42 618	(273)	(521)	(293)	2 843	77 191	1 436	78 627
Affectation du résultat de l'exercice 2020					2 843				(2 843)			
Résultat global consolidé de l'exercice 2020			(239)			(128)		1 139	3 231	4 002	160	4 162
Coupons titres super subordonnés				(410)						(410)		(410)
Variation de périmètre												
Dividendes versés					(4 461)					(4 461)	(170)	(4 631)
Autres					(180)					(180)	22	(158)
Capitaux propres au 31 décembre 2020	8 288	18 698	(3 484)	8 665	40 820	(401)	(521)	846	3 231	76 143	1 447	77 591

COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

⁽¹⁾ Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

⁽²⁾ Le Groupe OCP a clôturé deux émissions obligataires subordonnées perpétuelles avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt pour un montant total de 10 milliards de dirhams sur cinq tranches. Compte tenu de leurs caractéristiques, ces instruments sont comptabilisés en capitaux propres conformément à la norme IFRS 9.

⁽³⁾ Moins value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

⁽⁴⁾ Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

⁽⁵⁾ Représente la part des actionnaires minoritaires dans la filiale JFCV.

Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Industriel						
OCP SA - Holding	Maroc	MAD	Mère (IG)	100,00	Mère (IG)	100,00
Phosboucrac	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore- EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
Fertinagro Biotech*	Espagne	EUR	ME	20,00		
Trading						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Bésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
Black Sea Fertilizer Trading Company	Turquie	TRY	IG	100,00	IG	70,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America*	USA	USD	IG	100,00		
Autres						
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International SAS	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH*	Maroc	MAD	IG	100,00		
Lycée d'Excellence de Benguerir - Lydex	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation PB	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	ME	51,00	ME	51,00
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company - MHC*	Maroc	MAD	ME	50,00		
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Etudes et de Recherches des Phosphates Minéraux (CER)	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Solutions (Ex SMESI)	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	ME	49,00	ME	49,00

* Sociétés entrantes dans le périmètre de consolidation.

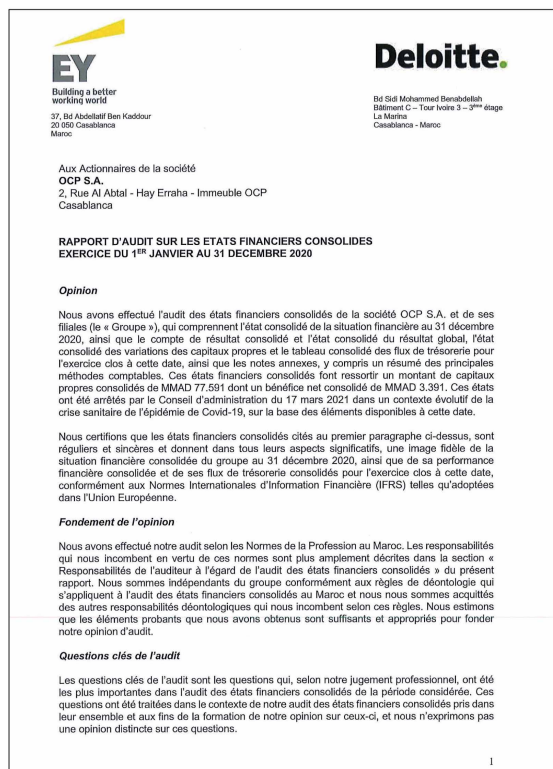
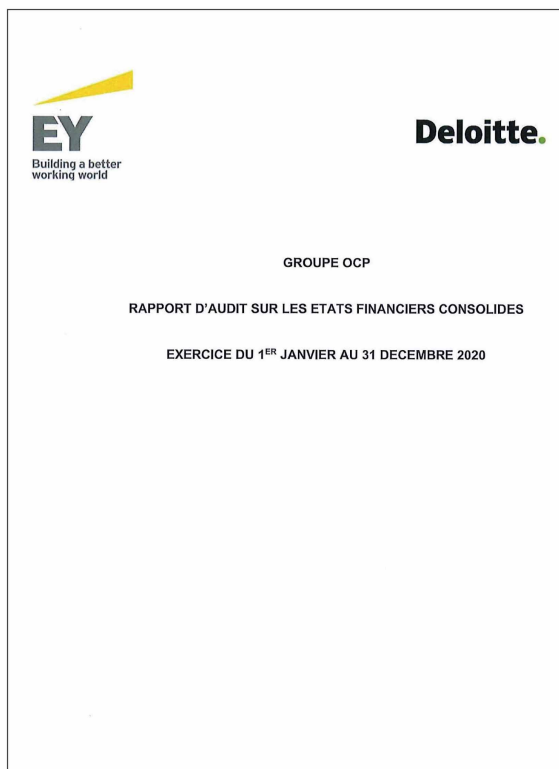
COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu l'intégration des entités suivantes :

- **Maghreb Hospitality Company - MHC** : Cette joint-venture est détenue conjointement par OCP et le Fonds Hassan II. Le capital et la gouvernance de la joint-venture est partagée équitablement entre les deux actionnaires OCP et le Fonds Hassan II. De même, les décisions portant sur ses activités pertinentes sont soumises à l'unanimité des droits de vote des actionnaires. Par conséquent, MHC est consolidée par la méthode de la mise en équivalence selon la norme IAS 28 - Participations dans les entreprises associées.
- **OCP North America (ex OCP Research)** : Entité détenue à 100 % par OCP, elle opère dans la commercialisation et la distribution des produits OCP. OCP North America offre également une variété de services liés à la veille et l'analyse de marché et au développement de partenariats.
- **Fertinagro Biotech** : OCP acquiert 20 % du capital de Fertinagro, entité spécialisée dans la fabrication des fertilisants en Espagne. Cette prise de participation entre dans le cadre de la stratégie du Groupe visant à promouvoir l'innovation et le développement de produits adaptés aux besoins spécifiques des sols et des cultures à travers le monde. Fertinagro Biotech est désormais consolidée par la méthode de la mise en équivalence selon la norme IAS 28 - Participations dans les entreprises associées.
- **Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH** : Entité détenue à 100 % par l'Université UM6P. Cette holding a pour objet de détenir des titres de participation dans des entités ayant vocation à développer la R&D et à développer la ville verte Mohammed VI à Benguerir.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<p>Évaluation des immobilisations corporelles (cf. note 8.1 « traitement comptable des immobilisations » et 8.2 « variations des immobilisations corporelles »)</p> <p>Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 109 454 (soit 66% du total des actifs). Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, déminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues. Le Groupe procède à des tests de perte de valeur des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes. Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> • La définition des durées d'utilité retenues par composants • La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation. • tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement. • nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet. • nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2020 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production, aux budgets, et aux performances historiques. • pour les actifs UGT présentant des indices de perte de valeur, nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par le Groupe durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de la valeur recouvrable, et l'appréciation de la cohérence des projections des flux de trésorerie validées par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés.
<p>Comptabilité de couverture des risques de change (cf. note 4.1.3 « Gestion du risque de change et du risque de crédit »)</p> <p>Dans le cadre de ses activités, le Groupe réalise la majorité de ses ventes en dollars et a émis deux dettes obligataires en dollars, en avril 2014 et en avril 2015, remboursables en fin de période respectivement 1,25 milliard de dollars et 1 milliard de dollars. Ces dettes génèrent à chaque année la comptabilisation d'écarts de change significatif en résultat, conformément à IAS 21.</p>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • procéder à un examen critique de la documentation de la relation de couverture préparée par le Groupe au regard des exigences de la norme IAS 39. • examiner notamment : <ul style="list-style-type: none"> • l'adéquation à la comptabilité de couverture des ventes futures en tant qu'élément couvert conformément à IAS 39, et notamment de leur caractère hautement probable au vu des réalisations historiques et des budgets.



2

<p>Afin de limiter cet impact, le Groupe a mis en place à partir du 1^{er} septembre 2019, une comptabilité de couverture de type couverture de flux futurs entre les ventes futures en dollars hautement probables (élément couvert) et les deux émissions obligataires en dollars (instrument de couverture). L'élément couvert correspond aux montants de ventes futures qui seraient respectivement réalisées à partir d'avril 2024 et octobre 2025, dates auxquelles les dettes obligataires arriveront à maturité.</p> <p>Au titre de cette comptabilité de couverture, un test prospectif est réalisé à chaque année comptable par le Groupe afin de contrôler le caractère hautement probable des ventes futures désignées en couverture, ainsi qu'un test d'efficacité prospective conformément aux exigences d'IAS 39.</p> <p>Cette stratégie de couverture, en application des principes de la norme IAS 39, se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La comptabilisation en OCI (Other Comprehensive Income) pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité • La comptabilisation de la part non efficace en résultat • Le recyclage en résultat des OCI accumulés à la maturité de la dette. <p>Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu des impacts significatifs des variations des cours de change sur le résultat et les capitaux propres du Groupe.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'existence des dettes et de leur validité en tant qu'instrument de couverture au titre du risque de change conformément à IAS 39. • analyser les tests d'efficacité de la relation de couverture • examiner les impacts comptables pour la part efficace et pour la part non efficace.
<p>Provision pour avantages au personnel (cf. note 5.1.3 « Recrutement généralisé des régimes existant au sein du Groupe et traitement comptable »)</p> <p>Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.</p> <p>Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels le Groupe est engagé sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment l'allocation décise, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.</p> <p>La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.525 au 31 décembre 2020.</p> <p>Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des crédits de provision, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.</p> <p>Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché. • apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité. • examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux échantillonnés de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux. • analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2022, au regard de l'évolution des textes réglementaires.

3

<p>L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les tables de mortalité.</p> <p>Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2022.</p> <p>La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ; • examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.
<p>Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés</p> <p>La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.</p>	<p>Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés</p> <p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.</p>

4

<p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et émettons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; • Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ; • Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; • Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ; • Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ; • Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la Direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit. <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.</p>	<p>Casablanca, le 17 mars 2021</p> <p style="text-align: center;">Les Auditeurs Contractuels</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;">  <p>Bachir TAZI Associé</p> </div> <div style="text-align: center;">  <p>Sakina BENSOUIDA-KORACHI Associée</p> </div> </div>
---	---

5

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	8 385 756 698,99	4 118 829 946,03	4 266 926 752,96	2 488 832 485,98
Frais préliminaires	6 856 902,57		6 856 902,57	6 993 454,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices	7 991 824 964,37	3 950 826 304,66	4 040 998 659,71	2 235 888 638,70
Primes de remboursement des obligations	387 074 832,05	168 003 641,37	219 071 190,68	245 950 392,71
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	4 316 516 212,03	611 009 400,45	3 705 506 811,58	2 333 042 082,72
Immobilisations en recherche et développement	101 582 694,25	64 758 737,46	36 823 956,79	42 190 828,70
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	425 315 587,38	318 258 498,44	107 057 088,94	73 319 580,88
Fonds commercial	1 100 648 153,42		1 100 648 153,42	1 100 648 153,42
Autres immobilisations incorporelles	2 688 969 776,98	227 992 164,55	2 460 977 612,43	1 116 883 519,72
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	131 557 545 381,63	60 238 637 747,99	71 318 907 633,64	73 088 743 387,14
Terrains	3 825 219 785,72	1 106 735 563,96	2 718 484 221,76	2 748 164 151,38
Constructions	37 330 153 939,49	13 541 452 029,51	23 788 701 909,98	24 785 162 003,80
Installations techniques matériel et outillage	66 335 846 475,00	43 048 777 371,27	23 287 069 103,73	27 223 865 703,43
Matériel de transport	406 764 070,75	371 647 808,58	35 116 262,17	45 754 842,03
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 596 830 719,96	1 195 421 109,74	401 409 610,22	503 800 631,03
Autres immobilisations corporelles	4 851 898 009,73	974 603 864,93	3 877 294 144,80	2 125 243 660,15
Immobilisations corporelles en cours	17 210 832 380,98		17 210 832 380,98	15 656 752 395,32
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)	18 809 572 813,79	933 008 138,59	17 876 564 675,20	17 288 257 849,87
Prêts immobilisés	179 580 408,49	26 000,00	179 554 408,49	102 547 769,47
Autres créances financières	1 798 449 382,84	464 060,42	1 797 985 322,42	4 919 166,50
Titres de participation	16 831 543 022,46	932 518 078,17	15 899 024 944,29	17 180 790 913,90
Autres titres immobilisés				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)	1 657 469 907,41		1 657 469 907,41	3 130 698 967,10
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	1 657 469 907,41		1 657 469 907,41	3 130 698 967,10
TOTAL I (A+B+C+D+E)	164 726 861 013,85	65 901 485 233,06	98 825 375 780,79	98 329 574 772,81
STOCKS (F)	12 281 707 123,14	1 996 394 489,31	10 285 312 633,83	10 719 081 203,24
Marchandises	48 270 659,68		48 270 659,68	111 318 986,92
Matières et fournitures consommables	5 337 380 549,93	1 723 601 764,03	3 613 778 785,90	3 263 152 100,22
Produits en cours	4 667 771 976,53		4 667 771 976,53	4 401 367 133,66
Produits intermédiaires et produits résiduels	541 506 249,84	62 332 390,72	479 173 859,12	686 568 296,89
Produits finis	1 686 777 687,16	210 460 334,56	1 476 317 352,60	2 256 674 685,55
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	47 889 654 057,64	839 326 482,71	47 050 327 574,93	41 994 557 823,11
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 959 090 245,78		6 959 090 245,78	6 629 667 518,89
Clients et comptes rattachés	15 828 654 294,11	802 132 860,16	15 026 521 433,95	14 465 997 298,54
Personnel	54 439 266,04	1 029 230,64	53 410 035,40	55 370 887,24
Organismes sociaux	1 047 686 561,09	31 634 357,00	1 016 052 204,09	801 542 120,63
État (Comptes d'impôts et taxes)	6 168 716 823,30		6 168 716 823,30	4 393 866 614,22
Autres débiteurs	17 810 033 786,80	4 530 034,91	17 805 503 751,89	15 563 022 532,33
Comptes de régularisation, Actif	21 033 080,52		21 033 080,52	85 090 851,26
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	2 897 163 523,06		2 897 163 523,06	10 799 683 073,16
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)	150 478 845,61		150 478 845,61	25 772 686,78
TOTAL II (F+G+H+I)	63 219 003 549,45	2 835 720 972,02	60 383 282 577,43	63 539 094 786,29
TRÉSORERIE-ACTIF	1 458 449 088,55		1 458 449 088,55	1 395 437 058,53
Chèques et valeurs à encaisser	84 264 582,84		84 264 582,84	83 530 482,42
Banques, T.G et CCP.	1 373 364 218,09		1 373 364 218,09	1 310 833 448,44
Caisses, régies d'avances et accreditifs	820 287,62		820 287,62	1 073 127,67
TOTAL III	1 458 449 088,55		1 458 449 088,55	1 395 437 058,53
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	229 404 313 651,85	68 737 206 205,08	160 667 107 446,77	163 264 106 617,63

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

BILAN (PASSIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital, fonds de dotation	8 287 500 000,00	8 287 500 000,00
Moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117,31	18 697 810 117,31
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000,00	828 750 000,00
Autres réserves	31 587 000 000,00	34 718 000 000,00
Report à nouveau	484 568,42	238 513,79
Résultats nets en instance d'affectation		
Résultat net de l'exercice	1 027 832 879,42	1 369 358 554,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	60 429 377 565,15	63 901 657 185,73
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	62 326 315 270,86	62 881 089 811,07
Emprunts obligataires	35 378 680 000,00	37 340 620 000,00
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs	308 156 151,00	367 801 250,17
Credits financiers	26 639 479 119,86	25 172 668 560,90
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	6 545 243 820,58	6 550 721 003,64
Provisions pour risques	806 513 148,65	1 049 309 550,61
Provisions pour charges	296 561 847,67	320 076 433,11
Engagements Sociaux	5 442 168 824,26	5 181 335 019,92
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)	1 268 636 806,61	530 571 187,95
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	1 268 636 806,61	530 571 187,95
TOTAL I (A+B+C+D+E)	130 569 573 463,20	133 864 039 188,39
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	29 501 639 276,44	29 074 183 883,95
Fournisseurs et comptes rattachés	16 939 283 522,32	14 894 565 830,88
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 235 863 108,86	1 749 652 940,18
Personnel	613 614 709,13	493 586 337,24
Organismes sociaux	1 423 655 619,35	1 420 772 928,09
Etat - Impôt et taxes	667 376 553,26	839 598 838,92
Comptes d'associés		-3,00
Autres créanciers	7 074 892 300,53	9 113 346 008,67
Comptes de régularisation-passif	546 953 462,99	562 661 002,97
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	451 391 396,11	305 587 986,81
ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)	15 741 396,97	18 009 268,07
TOTAL II (F+G+H)	29 968 772 069,52	29 397 781 138,83
TRESORERIE-PASSIF		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	128 761 914,05	2 286 290,41
TOTAL III	128 761 914,05	2 286 290,41
TOTAL GENERAL (I+II+III)	160 667 107 446,77	163 264 106 617,63

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALX Exercice 2020 3=2+1	TOTALX Exercice 2019
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises (en l'état)	331 728 240,73	-1 260 561,04	330 467 679,69	288 011 315,70
Ventes de biens & services produits	50 605 715 433,14	185 077 100,72	50 790 792 533,86	51 528 324 196,86
Chiffre d'affaires	50 937 443 673,87	183 816 539,68	51 121 260 213,55	51 816 335 512,56
Variation de stocks de produits (+) ⁽¹⁾	-504 095 537,07		-504 095 537,07	931 826 395,09
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	1 992 963 471,66	5 957 035,81	1 998 920 507,47	1 950 656 107,16
TOTAL I	52 426 311 608,46	189 773 575,49	52 616 085 183,95	54 698 818 014,81
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises ⁽²⁾	439 959 170,05		439 959 170,05	361 616 758,11
Achats consommés de matières et fournitures ⁽²⁾	18 288 988 794,06	-10 330 413,73	18 278 658 380,33	21 283 899 808,36
Autres charges externes	8 396 228 983,12	72 688 231,26	8 468 917 214,38	9 853 004 674,94
Impôts et taxes	244 411 825,23	3 749 945,30	248 161 770,53	239 960 637,92
Charges de personnel	8 130 875 622,74	-22 206 032,29	8 108 669 590,45	8 163 263 629,49
Autres charges d'exploitation	1 244 876,03		1 244 876,03	2 965,88
Dotations d'exploitation	10 738 558 890,97	207 793 902,25	10 946 352 793,22	9 612 631 479,15
TOTAL II	46 240 268 162,20	251 695 632,79	46 491 963 794,99	49 514 379 953,85
RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)			6 124 121 388,96	5 184 438 060,96
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	368 104 556,10		368 104 556,10	475 729 828,21
Gains de change	944 485 782,62	31,81	944 485 814,43	320 164 214,28
Intérêts et autres produits financiers	751 539 735,32	-2 404,45	751 537 330,87	1 070 190 329,08
Reprises financières; transferts de charges	885 398 262,64		885 398 262,64	1 541 716 774,11
TOTAL IV	2 949 528 336,68	-2 372,64	2 949 525 964,04	3 407 801 145,68
CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	2 957 679 093,59		2 957 679 093,59	2 885 015 139,22
Pertes de change	1 066 976 919,17	0,02	1 066 976 919,19	400 832 348,85
Autres charges financières	1 905,99		1 905,99	
Dotations financières	624 409 089,81		624 409 089,81	839 318 255,83
TOTAL V	4 649 067 008,56	0,02	4 649 067 008,58	4 125 165 743,90
RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)			-1 699 541 044,54	-717 364 598,22
RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)			4 424 580 344,42	4 467 073 462,74
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	3 740 288 922,65		3 740 288 922,65	163 765 653,17
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	32 403 141,84	46 904 704,68	79 307 846,52	116 960 093,89
Reprises non courantes; transferts de charges	27 265 091,72		27 265 091,72	338 859 127,26
TOTAL VIII	3 799 957 156,21	46 904 704,68	3 846 861 860,89	619 584 874,32
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	3 469 166 748,88		3 469 166 748,88	134 269 385,32
Subventions accordées	1 382 211 448,16	14 154 800,00	1 396 366 248,16	525 431 072,62
Autres charges non courantes	1 026 091 841,83	52 970 844,34	1 079 062 686,17	1 611 455 975,11
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	102 173 303,68		102 173 303,68	105 850 013,38
TOTAL IX	5 979 643 342,55	67 125 644,34	6 046 768 986,89	2 377 006 446,43
RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)			-2 199 907 126,00	-1 757 421 572,11
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)			2 224 673 218,42	2 709 651 890,63
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII	1 196 393 319,00	447 020,00	1 196 840 339,00	1 340 293 336,00
RÉSULTAT NET (XI-XII)			1 027 832 879,42	1 369 358 554,63
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)			59 412 473 008,88	58 726 204 034,81
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)			58 384 640 129,46	57 356 845 480,18
RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)			1 027 832 879,42	1 369 358 554,63

⁽¹⁾ Variation de stock: Stock final - stock initial, augmentation (+), diminution (-)⁽²⁾ Achats revendus ou consommés: achats - variation de stocks

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T F R)

(En Dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de Marchandises (en l'état)	330 467 679,69	288 011 315,70
Achats revendus de marchandises	439 959 170,05	361 616 758,11
MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT	-109 491 490,36	-73 605 442,41
PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	50 286 696 996,79	52 460 150 591,95
Ventes de Biens et services produits	50 790 792 533,86	51 528 324 196,86
Variation stocks de produits	-504 095 537,07	931 826 395,09
Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	26 747 575 594,71	31 136 904 483,30
Achats consommés de matières et fournitures	18 278 658 380,33	21 283 899 808,36
Autres charges externes	8 468 917 214,38	9 853 004 674,94
VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)	23 429 629 911,72	21 249 640 666,24
Subventions d'exploitation		
Impôts et taxes	248 161 770,53	239 960 637,92
Charges de Personnel	8 108 669 590,45	8 163 263 629,49
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	15 072 798 550,74	12 846 416 398,83
OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)		
Autres produits d'exploitation		
Autres charges d'exploitation	1 244 876,03	2 965,88
Reprises d'exploitation et transferts de charges	1 998 920 507,47	1 950 656 107,16
Dotations d'exploitation	10 946 352 793,22	9 612 631 479,15
Production d'articles codifiés mis en stock		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)	6 124 121 388,96	5 184 438 060,96
RÉSULTAT FINANCIER	-1 699 541 044,54	-717 364 598,22
RÉSULTAT COURANT (+OU-)	4 424 580 344,42	4 467 073 462,74
RÉSULTAT NON COURANT	-2 199 907 126,00	-1 757 421 572,11
IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	1 196 840 339,00	1 340 293 336,00
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)	1 027 832 879,42	1 369 358 554,63

II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net de l'exercice	1 027 832 879,42	1 369 358 554,63
Bénéfice +	1 027 832 879,42	1 369 358 554,63
Perte -		
Dotations d'exploitation ⁽¹⁾	8 876 324 360,01	7 555 344 707,23
Dotations financières ⁽¹⁾	473 930 244,20	813 545 569,04
Dotations non courantes ⁽¹⁾	102 173 303,68	90 912 856,38
Reprises d'exploitation ⁽²⁾		
Reprises financières ⁽²⁾	741 315 871,36	885 675 774,30
Reprises non courantes ⁽²⁾⁽³⁾	27 265 091,72	338 859 127,26
Produits des cessions d'immobilisations	3 740 288 922,65	163 765 653,17
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	3 486 651 621,14	150 226 293,70
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	9 458 042 522,72	8 591 087 426,25
Distribution de bénéfices	4 500 112 500,00	3 375 498 750,00
AUTOFINANCEMENT	4 957 930 022,72	5 215 588 676,25

(1) A l'exclusion des dotations:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises:

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie ;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

I. SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2020 a	Exercice 2019 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	31 744 197 682,41	35 534 464 415,59	3 790 266 733,18	
Besoin de financement global (B)	30 414 510 507,91	34 141 313 647,46		3 726 803 139,55
TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)	1 329 687 174,50	1 393 150 768,13		63 463 593,63

II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2020		Exercice 2019	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Autofinancement (A)		4 957 930 022,72		5 215 588 676,25
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		3 740 288 922,65		227 669 237,91
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		1 088 024 807,87		1 417 665 801,50
Augmentation des dettes de financement (D)		7 749 861 933,29		2 200 000 000,00
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		17 536 105 686,53		9 060 923 715,66
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	11 264 479 009,00		11 832 698 555,09	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	835 847 781,93		662 833 375,59	
Remboursement des dettes de financement (H)	6 093 341 795,15		5 799 990 978,99	
Emplois en non valeurs (I)	3 132 703 833,63		116 334 274,04	
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)	21 326 372 419,71		18 411 857 183,71	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)		3 726 803 139,55		8 403 901 800,58
IV. VARIATION DE LA TRÉSORERIE		63 463 593,63		947 031 667,47
TOTAL GÉNÉRAL	21 326 372 419,71	21 326 372 419,71	18 411 857 183,71	18 411 857 183,71

TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Débit période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paielements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	894 752 408,98		38 255 729,61							933 008 138,59
2 Provisions réglementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	6 550 721 003,64		408 753 450,40	102 173 303,68	1 088 024 807,87	741 315 871,36	27 265 091,72	835 847 781,93		6 545 243 820,58
SOUS TOTAL (A)	7 445 473 412,62		447 009 180,01	102 173 303,68	1 088 024 807,87	741 315 871,36	27 265 091,72	835 847 781,93		7 478 251 959,17
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 386 865 310,20	2 048 931 182,74				1 600 075 520,92				2 835 720 972,02
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	25 772 686,79		150 478 845,61				25 772 686,79			150 478 845,61
Provisions pour risques et charges	279 815 300,02	21 097 250,48								300 912 550,50
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
SOUS TOTAL (B)	2 692 453 297,01	2 070 028 433,22	150 478 845,61			1 600 075 520,92	25 772 686,79			3 287 112 368,13
TOTAL (A+B)	10 137 926 709,63	2 070 028 433,22	597 488 025,62	102 173 303,68	1 088 024 807,87	1 600 075 520,92	767 088 558,15	27 265 091,72	835 847 781,93	10 765 364 327,30

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :		
Principe de spécialisation des exercices	Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices	Comptabilisation en charges à répartir de 3 Milliards MAD et Comptabilisation d'un amortissement de 1/5 ^{ème} en dotations d'exploitation pour un montant annuel de 600 Millions MAD
II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :		
III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE		

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :		
Aucun changement		
II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :		
Aucun changement		

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation			Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	5 176 509 992,86	3 132 703 833,63		76 542 872,50				8 385 756 698,99
Immobilisations incorporelles (B)	2 811 581 395,09	1 020 811 934,92		484 122 882,02				4 316 516 212,03
Immobilisations corporelles (C)	126 262 940 839,73	7 007 818 119,13			-1 152 547 822,71		-560 665 754,52	131 557 545 381,63
TOTAL (A+B+C)	134 251 032 227,68	11 161 333 887,68		560 665 754,52	-1 152 547 822,71		-560 665 754,52	144 259 818 292,65

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
* SOCIÉTÉS MAROCAINES											
Phosboucaïd	MINES	MAD	1 000 000 000,00	100,00	1 398 960 000,00		1 398 960 000,00	31/12/2020	4 791 700 417,78	-840 938 599,35	
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	CHIMIE	MAD	3 250 000 000,00	100,00	3 250 000 000,00		3 250 000 000,00	31/12/2020	629 792 427,07	-435 788 844,51	
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	CHIMIE	MAD	3 000 000 000,00	100,00	3 000 000 000,00		3 000 000 000,00	31/12/2020	1 289 121 575,91	-663 932 520,72	
Jorf Fertilizer Company III - JFC III	CHIMIE	MAD	1 000 000 000,00	100,00	1 000 000 000,00		1 000 000 000,00	31/12/2020	198 735 805,99	14 263 070,85	
JORF FERTILIZER COMPANY IV - JFC IV	CHIMIE	MAD	1 000 000 000,00	100,00	1 000 000 000,00		1 000 000 000,00	31/12/2020	86 132 737,19	-300 984 252,88	
JORF FERTILIZER COMPANY V - JFC V	CHIMIE	MAD	1 302 043 000,00	60,00	1 155 128 000,00		1 155 128 000,00	31/12/2020	3 290 919 079,43	455 007 067,81	209 831 330,10
EURO MAROC PHOSPHORE - EMA	CHIMIE	MAD	180 000 000,00	33,33	60 000 000,00		60 000 000,00	31/12/2020	571 331 870,27	93 287 194,03	
INDO MAROC PHOSPHORE - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000,00	33,33	206 666 000,00		206 666 000,00	31/12/2020	964 822 692,27	127 499 057,72	33 273 226,00
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000,00	50,00	400 000 000,00		400 000 000,00	31/12/2020	1 150 937 552,63	226 695 752,36	125 000 000,00
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	366 183 800,00	100,00	450 300 000,00		450 300 000,00	31/12/2020	365 616 473,65	7 456 775,29	
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	170 000 000,00	50,00	24 650 000,00		24 650 000,00	31/12/2020	47 040 088,09	58 177,57	
JACOBS ENGINEERING SA - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000,00	50,00	22 500 000,00		22 500 000,00	31/12/2020	1 098 835 772,07	-80 704 399,66	
DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000,00	50,00	25 000 000,00		25 000 000,00	31/12/2020	47 894 802,81	-12 361 764,01	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000,00	51,00	310 274 800,00		310 274 800,00	31/12/2020	559 533 594,55	-564 593,45	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000,00	100,00	200 000 000,00	19 000 000,00	181 000 000,00	31/12/2020	184 526 596,81	3 637 450,24	
OCP HOSPITALITY	IMMOBILIER/SERVICES	MAD	1 422 000 000,00	100,00	1 437 193 743,46	53 225 766,54	1 383 967 976,92	31/12/2020	1 389 741 794,64	-5 402 031,24	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS REGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000,00	100,00	225 000 000,00		225 000 000,00	31/12/2020	155 782 094,55	-1 217 732,92	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX - (CERPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000,00	100,00	148 683 000,00	147 879 458,71	803 541,29	31/12/2020	803 541,29	-8 930 582,86	
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000,00	100,00	67 055 912,80	48 497 486,61	18 558 426,19	31/12/2020	48 029 853,93	21 816 423,40	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/SERVICES	MAD	15 000 000,00	49,00	7 350 000,00		7 350 000,00	31/12/2020	24 020 280,27	-531 582,81	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	500 000,00	100,00	300 000,00		300 000,00	31/12/2020	522 017,26	-52 586,39	
S.E.P.K	MINES	MAD	35 000 000,00	12,00	4 200 000,00	4 200 000,00	0,00				
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000,00	100,00	100 000,00		0,00	100 000,00			
SIDETSA	TOURISTIQUE	MAD	6 100 000,00	25,00	1 525 000,00	1 525 000,00	0,00				
STOZ	TOURISTIQUE	MAD	1 000 000,00	35,00	350 000,00	350 000,00	0,00				
SCL DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	IMMOBILIER	MAD	258 000,00	17,00	45 000,00	45 000,00	0,00				
TOTAL (A)					14 395 281 456,26	274 722 711,86	14 120 558 744,40				368 104 556,10
* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560,00	50,00	403 740 176,27		403 740 176,27	31/12/2020	18 336 900 000 INR	3 415 500 000 INR	
PRAYON SA	INDUSTRIEL	EUR	49 800 000,00	50,00	200 919 860,34		200 919 860,34	31/12/2020	82 301 KEUR	688 KEUR	
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	154 410 579,00	100,00	1 413 360 299,47	510 610 306,08	902 749 993,39	31/12/2020	97 069 560 USD	538 499 USD	
OCP INTERNATIONAL SAS	IMMOBILIER/SERVICES	EUR	30 420 913,50	100,00	361 538 382,86	146 659 985,8	214 878 397,06	31/12/2020	19 461 967,36 EUR	-499 795,57 EUR	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	4 892 593,16	100,00	47 365 220,90		47 365 220,90	31/12/2020	5 170 407,65 USD	2 219 480 USD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000,00	92,00	8 811 551,92		8 811 551,92				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500,00	100,00	524 472,00	524 472,00	0,00				
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSEES	IMMOBILIER	EUR	60 000,00	0,25	602,44	602,44	0,00				
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	ENGRAIS	DIN	35 000,00	1,40	1 000,00		1 000,00				
TOTAL (B)					2 436 261 566,20	657 795 366,32	1 778 466 199,88				
TOTAL GENERAL (A+B)					16 831 543 022,46	932 518 078,18	15 899 024 944,28				368 104 556,10

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			Cv des /montant en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'état et organisme public	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	1 978 029 791,33	1 906 654 382,84	71 375 408,49				1 794 089 453,96	
Prêts immobilisés	1 79 580 408,49	108 205 000,00	71 375 408,49					
Autres créances financières	1 798 449 382,84	1 798 449 382,84					1 794 089 453,96	
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	47 824 232 098,64	7 033 216 300,00	40 791 015 798,64	802 061 964,54	7 982 709 582,62	6 680 206 576,98	29 873 114 721,25	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 959 090 245,78		6 959 090 245,78		2 034 390 075,81	41 740 351,59	943 919 498,47	
Clients, armateurs et comptes rattachés	15 828 654 294,11		15 828 654 294,11	802 061 964,54	5 815 538 474,01	234 172 568,57	10 463 890 659,99	137 477 092,00
Personnel	54 439 266,04		54 439 266,04					
Organismes sociaux	1 047 686 561,09		1 047 686 561,09			246 313 667,84	785 364 512,72	
État (impôts et taxes)	6 103 294 864,30		6 103 294 864,30			6 103 294 864,30		
Autres débiteurs	17 810 033 786,80	7 033 216 300,00	10 776 817 486,80		132 781 032,80	54 685 124,68	17 679 940 050,07	
Comptes de régularisation -actif-	21 033 080,52		21 033 080,52					

TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			Cv des /montant en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'état et organisme public	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
DETTES DE FINANCEMENT	62 326 315 270,86	54 558 204 172,53	7 768 111 099,01		34 438 285 218,85	1 729 824 888,04	4 162 087 211,22	
Emprunts obligataires	35 378 680 000,00	35 378 680 000,00			25 378 680 000,00			
Autres dettes de financement	26 947 635 270,86	19 179 524 172,53	7 768 111 099,01		9 059 605 218,85	1 729 824 888,04	4 162 087 211,22	
DETTES DU PASSIF CIRCULANT	29 436 217 317,44		29 436 217 317,44		1 421 097 222,97	2 379 563 731,43	14 871 669 780,84	
Fournisseurs et comptes rattachés	16 939 283 522,32		16 939 283 522,32		697 854 614,32	736 560 501,49	5 796 218 926,08	
Clients, armateurs avances et acomptes	2 235 863 108,86		2 235 863 108,86		337 694 550,17		1 901 966 416,81	
Personnel	613 614 709,13		613 614 709,13					
Organismes sociaux	1 423 655 619,35		1 423 655 619,35			602 662 483,31	946 701 726,60	
État (impôts et taxes)	601 954 594,26		601 954 594,26			601 954 594,26		
Autres créanciers	7 074 892 300,53		7 074 892 300,53		90 285 955,13	438 386 152,37	6 226 782 711,35	
Comptes de régularisation -passif-	546 953 462,99		546 953 462,99		295 262 103,35			

MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
Sûretés données			NEANT		
Sûretés reçues			NEANT		

COMPTES SOCIAUX OCP S.A.

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL
(EN DIRHAMS)**

<i>Engagements donnés</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Engagement par signature auprès des banques	1 627 939 699	1 700 859 657,56
Avals et cautions : Cautions Bancaires	237 039 743	249 500 634,54
TOTAL (1)	1 864 979 442	1 950 360 292,10

<i>Engagements reçus</i>	<i>31 décembre 2020</i>	<i>31 décembre 2019</i>
Engagement par signature : Emprunts garantis	308 156 151,00	367 801 250,17
Engagement par signature des établissements financiers	5 661 283 209,48	8 705 312 818,70
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	7 138 118 846,29	7 442 627 847,42
TOTAL (2)	13 107 558 206,77	16 515 741 916,28


PASSIFS ÉVENTUELS*Passifs éventuels*

NEANT

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

En date du 26 juin 2020, The Mosaic Company (« Mosaic »), concurrent du Groupe OCP sur le marché américain, a initié une requête auprès du département du commerce des États-Unis « DOC » et de la Commission du commerce international des États-Unis « ITC », pour plus de détails, se référer au paragraphe « Notes 1.2 et 2.2 des comptes consolidés en normes IFRS » de la présente.


ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX OCP S.A.



EY
Building a better working world

37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 550 Casablanca
Maroc

Aux Actionnaires de la société
OCP S.A.
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP
Casablanca



Deloitte

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C - Tour Ivraie 3 - 3^{ème} étage
La Marina
Casablanca - Maroc

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DECEMBRE 2020**

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2018, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A. qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 60.429.377.565,15 dont un bénéfice net de MAD 1.027.832.879,42. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 17 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de l'épidémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A. au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'état A2 qui expose le traitement de la contribution au Fonds spécial Covid-19.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
Evaluation des immobilisations corporelles	
<p>Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 71.319.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur desdites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ; - du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ; - du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans : <ul style="list-style-type: none"> o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ; o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés pour les tests de dépréciation. 	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ; ▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ; ▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ; ▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2020 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production, aux budgets, et aux performances historiques ; ▪ nous avons examiné les tests de dépréciation réalisés par la société durant l'exercice, à travers l'analyse de la documentation relative à la détermination de la valeur actuelle, et l'appréciation de la cohérence des projections des flux de trésorerie validés par la Direction et des hypothèses retenues par rapport aux performances historiques et perspectives de marchés.

Provision pour avantages au personnel

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Une partie significative est constituée de régimes à prestations définies, pour lesquels la société est engagée sur un niveau de prestations. Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès, les indemnités de fin de carrière et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 5.442 au 31 décembre 2020.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que l'OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2022.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2022, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectués par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.

ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX OCP S.A.

Evaluation des titres de participations	
<p>Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2020 s'élevaient à un montant net de MMAD 15.899.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est supérieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.</p> <p>Comme indiqué dans le paragraphe I.A.5 de l'état A.1, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.</p> <p>Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres. <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ; - examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ; - comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ; - tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ; - apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.
<p>Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse</p> <p>La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.</p> <p>Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.</p> <p>Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.</p>	


Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse
<p>Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.</p> <p>L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.</p> <p>Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ; ▪ Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ; ▪ Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ; ▪ Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ; ▪ Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle. <p>Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.</p>

Vérifications et informations spécifiques


Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes



Bachir TAZI
Associé



Sakina BENSOUDA-KORACHI
Associée



2 4, rue Al Abtal Hay Erraha 20 200 Casablanca Maroc
www.ocpgroup.ma